

## **L'ÉDUCATION ET LA NOUVELLE TECHNOLOGIE POUR LE 21<sup>ème</sup> SIÈCLE (Internationale de l'Éducation - novembre 1995)**

*Nous proposons ici quelques extraits du texte sur les Nouvelles Technologies adopté, en complément du rapport général, par la Conférence de Madrid (novembre 1995) de l'Internationale de l'Éducation (IE).*

*Ce texte nous a été adressé par le SNES dont le Secrétaire Général adjoint, Louis Weber, a été récemment élu Vice-Président du Comité européen de l'IE, regroupant la grande majorité des syndicats enseignants d'Europe.*

*Nous tenons l'intégralité de ce texte (15 pages) à la disposition des adhérents intéressés, contre 5 timbres à 3,00 F pour frais de photocopie et d'envoi.*

### **1. PRIORITÉS DE L'IE/EUROPE**

« Il existe une tendance à surestimer les difficultés quant à l'usage de la nouvelle technologie, et à la présenter comme quelque chose d'éso-térique. Il est important que les ordinateurs et les autres aides électroniques soient intégrés dans la pratique quotidienne de l'éducation sous toutes ses formes, du pré-scolaire au post-secondaire, tout comme ils le sont dans divers secteurs de la société...

Les écoles, de quelque type qu'elles soient, ont notamment pour tâche de préparer les enfants et les jeunes à la vie adulte ; c'est pourquoi, s'agissant de la technologie comme d'autres aspects, elles doivent tendre à l'universalité de l'éducation, dans laquelle les enfants et les jeunes, où qu'ils vivent, quelle que soit la richesse de leurs parents ou autres facteurs du même ordre, auront accès à des outils de travail modernes au cours de leur développement...

Les gouvernements nationaux et locaux doivent prendre pleinement leurs responsabilités, tout comme d'ailleurs les directions des écoles et les enseignants... ».

## 2. LES ENSEIGNANTS DOIVENT PRENDRE LA TÊTE DU DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR

« L'introduction de la technologie de l'information dans la société impose à présent des exigences entièrement nouvelles aux enseignants et à leurs organisations. Les enseignants, en tant que groupe professionnel, ne doivent pas seulement rester à la hauteur des développements de la technologie de l'information et être en mesure d'y participer tant sur le plan constructif que sur le plan critique, mais ils doivent également prendre la tête du développement du savoir dans tous les domaines du secteur de l'éducation, et à certains points de vue, dans des conditions entièrement nouvelles...

Le rôle de l'enseignant subira des transformations successives. Dans de nombreux domaines, l'enseignant deviendra davantage un guide qu'un pourvoyeur de savoir au sens traditionnel du terme. Pour réussir dans cette démarche, l'enseignant doit se trouver lui-même dans une disposition d'esprit orientée vers l'activité et la recherche. En outre, l'enseignant engagé dans un processus de formation continue est toujours le meilleur enseignant...

Le choix des méthodes de travail doit être régi par les objectifs éducatifs. Le développement de ces méthodes nécessite une vision claire et un engagement de la part de la direction de l'école, qui doit également être en mesure de transposer ces perspectives dans une action pratiques... Il doit être absolument exclu que des entreprises informatiques régissent le développement de la technologie de l'information dans le secteur de l'éducation par le biais de leurs concepteurs...

Le type d'ordinateur et de logiciel choisi pour un programme d'études déterminé devrait être arrêté après des discussions à l'échelon local. La chose importante est que le besoin de disposer de la nouvelle technologie ainsi que son développement devraient toujours être inclus dans les délibérations relatives au plan éducatif, tant à l'échelon général (c'est-à-dire pour l'école entière) qu'à un degré de détail plus poussé (c'est-à-dire dans les discussions sur les matières ou les domaines d'études spécifiques)... ».

### **3. EXIGENCES FONDAMENTALES SUR LE PLAN PROFESSIONNEL**

#### **(i) Développement des compétences en matière de technologie dans l'information pour tous les enseignants**

« Tous les enseignants doivent pouvoir maîtriser les nouvelles percées de la technologie et en évaluer les possibilités d'application dans toutes les formes de l'éducation. Ils doivent également être capables d'évaluer sous un angle critique les nouveaux auxiliaires techniques.

Tous les enseignants en service et tous les enseignants futurs de tous les types d'écoles et de toutes les disciplines doivent recevoir une formation à la technologie de l'information... ».

#### **(ii) Les organisations professionnelles des enseignants devraient être en mesure d'exercer une influence sur cette formation**

... « Les syndicats d'enseignants devraient également tenter d'arriver à un accord avec le gouvernement/les autorités responsables pour concrétiser cette formation ou la faciliter ».

#### **(iii) Chaque direction d'école doit être correctement informée**

« Il incombe à la direction des écoles la tâche spécifique de créer dans les écoles une atmosphère encourageant l'utilisation de la nouvelle technologie ».

#### **(iv) Enseignants responsables de l'introduction et du développement de la technologie de l'information à l'école**

« Il s'agirait de nommer des enseignants volontaires qui auraient spécifiquement pour tâche d'introduire la technologie de l'information dans leur école et de l'y développer. Ces enseignants devraient être chargés d'aider, de soutenir et de stimuler leurs collègues afin qu'ils affûtent leur niveau de préparation dans le secteur de la technologie de l'information ».

#### **(v) Une attention particulière doit être accordée au fait que garçons et filles n'ont pas le même point de départ sur le plan de la technologie de l'information**

« Il faut que les écoles prennent conscience du fait que filles et garçons partent souvent de niveaux différents, au moment où la technologie

de l'information est introduite dans des écoles de types différents. Cette prise de conscience doit s'étendre à toutes les activités de nature éducative ».

**(vi) Tous les types d'écoles doivent avoir accès à la nouvelle technologie de l'information appropriée à leurs besoins**

« Tous les enseignants doivent avoir accès à la technologie de l'information. Le type de matériel et de logiciel à introduire pour un programme d'études spécifiques devrait être décidé aux termes de discussions à l'échelon de l'école »...

« Le développement de logiciels et de nouvelles techniques pour différents types d'écoles doit toujours se fonder sur les valeurs éducatives.

Le logiciel devrait également être disponible dans la langue maternelle. La responsabilité des enseignants devrait s'étendre à l'élaboration de logiciels »...

**(vii) Le travail dans le secteur de la technologie de l'information à l'échelon international**

« L'IE/Europe et le CSEE devraient attirer l'attention sur les questions touchant à la technologie de l'information dans les enceintes internationales telles que l'UE, l'UNESCO et les organisations professionnelles européennes »...

**(viii) Solidarité entre pays dans la promotion du développement de la technologie de l'information**

« L'introduction de la nouvelle technologie menace d'élargir le fossé entre le Nord et le Sud. Pour éviter cela, il faudrait que les gouvernements, dans le monde entier, soient sensibles à leurs responsabilités communes et prennent les mesures qui s'imposent pour que le savoir-faire en matière de technologie de l'information soit transféré à tous les pays ».

**4. QUELQUES PERSPECTIVES D'AVENIR**

« L'avenir comporte de nombreuses incertitudes, mais deux éléments ne doivent plus être mis en doute sur le plan du développement social. Le premier est le développement rapide de la technologie de l'information et le second, qui est à la fois une conséquence et une condition préalable du progrès technique, est la nécessité du développement des

compétences à tous les niveaux de la société. De cette manière, directement comme indirectement, la technologie de l'information revêtira une importance critique pour les enseignants et leurs organisations »...

« Les effets plus concrets de l'introduction de la technologie de l'information, de la robotisation et d'autres innovations techniques sur la société et le secteur de l'éducation sont difficiles à prévoir. Il est toutefois d'ores et déjà acquis que la structure de la production et de l'organisation des entreprises s'en trouvera profondément transformée. De nouveaux produits, de nouveaux secteurs de services et de nouvelles catégories d'emplois se dégagent progressivement. Ces changements ont également des incidences dans le secteur de l'éducation, du pré-scolaire ou post-secondaire, ainsi que sur l'éducation des adultes et sur l'éducation des personnels de manière générale.

S'il est permis au secteur de l'éducation de rester à niveau avec l'utilisation de la technologie moderne, il pourra bénéficier de retombées positives, qui se répercuteront sur le secteur même mais aussi sur la société en général. Si au contraire, le secteur de l'éducation est marginalisé sur le plan de la technologie, il courra le grave danger de perdre son statut, dans chaque pays et sur le plan international ».

... « Les enseignants sont disposés à prendre leurs responsabilités dans le développement de l'éducation, par exemple en intégrant la nouvelle technologie aux différents types d'écoles suivant un processus professionnel d'éducation, à condition que les autorités nationales et locales fournissent des ressources en rapport avec les attentes suscitées ».

« Les personnels des écoles et du secteur de l'éducation sont entrés de plain-pied dans la nouvelle société de l'information. Cependant, il n'est pas possible, ni souhaitable, de présenter des solutions toutes prêtes. Il faudrait que les solutions soient évaluées, concrétisées et développées en permanence suivant les conditions et tâches spécifiques de chaque type d'école et de chaque discipline, lesquelles à leur tour évolueront avec le temps.

L'introduction de la technologie de l'information ne doit donc jamais devenir un substitut technique facile aux actions actives, créatives et intellectuelles des êtres humains en vue de développer les connaissances et de résoudre les difficultés. Il n'existe pas de liaison directe ou évidente entre le renforcement de la technologie et l'amélioration de la condition et de la perception des êtres humains ».

... « Ceux qui ne seront pas familiarisés avec les possibilités de la technologie de l'information seront aussi handicapés que l'étaient, voici cinquante ans, les gens incapables de lire et d'écrire ».

« Mais l'information n'est pas toujours synonyme de connaissance, et l'information instantanée n'implique pas toujours la connaissance instantanée. L'objectif fondamental de toute l'éducation doit toujours être le développement de l'individu, envisagé comme être humain. La technologie de l'information élargit l'éventail des possibilités qui s'offrent à l'enseignant pour différencier et individualiser l'enseignement qu'il donne ».

... « C'est la manière d'apprendre, la façon dont la connaissance est recherchée et dont les problèmes sont résolus qui détermineront dans une large mesure la large base nécessaire pour faire des élèves d'aujourd'hui des citoyens responsables pour demain ».

NDLR : Rien à rajouter sinon que tout cela restera "paroles verbales" si les organisations syndicales n'interviennent pas énergiquement et en permanence sur les pouvoirs publics pour que les déclarations se transforment en actes !